Encadrement périscolaire

Cantine midi et encadrement l'après-midi

Les **structures** suivantes accueillent les écoliers d'enfantine et de primaire pour le repas de **midi** et offrent un **encadrement l'après-midi** les jours d'école :

- Ecole de Mühlematt
- Ecole de Meiriacker
- Ecole de Neusatz
- Ecole de Pestalozzi

L'inscription se fait avant le début de l'année scolaire et est valable de façon irrévocable pour toute l'année scolaire. Si des places sont libres, une inscription en cours d'année est possible.

Menus

Encadrement durant les vacances

La commune de Binningen offre un encadrement pour les enfants des classes enfantines et les écoliers. L'accueil se déroule sur un (école de Pestalozzi), voire deux sites (écoles de Pestalozzi et de Meiriacker) en fonction du nombre d'inscriptions et les enfants sont encadrés par un personnel pédagogique expérimenté. Des

activités adaptées aux enfants et aux saisons sont au programme, avec notamment des excursions dans les environs.

Inscription

- L'inscription est contraignante.
- L'inscription est prise en compte au moment de la réception.
- Les inscriptions hors délai peuvent être prises en compte s'il existe encore des places disponibles.
- Remplir un formulaire d'inscription par enfant.
- Les personnes investies de l'autorité parentale sont informées au plus tard sept jours après le délai d'inscription si l'offre reste valable.

Formulaire d'inscription et documentation

Documentation sur

- Formulaire d'inscription cantine midi/encadrement après-midi
- Formulaire d'inscription encadrement vacances
- Aide-mémoire encadrement écoles enfantine et primaire Binningen
- Demande de participation aux frais
- Aide-mémoire participation aux frais

> Documentation

Bases juridiques

- Règlement de la commune de Binningen concernant l'accueil des enfants en complément du cadre familial
- Ordonnance sur l'école enfantine et primaire
- Règlement concernant les taxes

> Bases juridiques

Renseignements et inscription

Monique Schmidt

Contact

Tél. 061 425 53 51
Du lundi au vendredi, le matin

Informations concernant les vacances scolaires sur

www.ch.ch/fr/vacances-scolaires/